



26/12/2016



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Poissy, le 9 décembre 2016

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES DE PARIS

MAISON CENTRALE DE POISSY

Le chef d'établissement

Affaire suivie par : [REDACTED]

Adjointe au Directeur

Té : [REDACTED]

Réf. classement : [REDACTED]

**Madame la Contrôleure Générale
Des lieux de privation de liberté
16/18 Quai de la Loire
BP 10301
75921 PARIS Cedex 19**

OBJET : Rapport du 22 septembre 2016 relatif aux conditions de travail et à la formation professionnelle au sein de la Maison Centrale de Poissy

Madame la Contrôleure Générale des lieux privés de liberté,

Je fais suite à votre courrier en date du 18 novembre 2016, par lequel vous nous communiquez le rapport visé en objet. Vous trouverez ci-après nos observations et précisions :

- 1) Concernant la partie du rapport relative au travail pénitentiaire, nous vous informons que nous avons fait part dans un premier temps de vos recommandations aux différents concessionnaires tant sur l'organisation des ateliers, les conditions de travail, que sur la rémunération. Et dans un second temps, nous avons fait un rappel des observations de l'Inspection du Travail lors de sa dernière visite du 14 mars 2016.
- 2) Les actes d'engagement ont été mis à jour afin notamment d'y faire figurer clairement les dispositions applicables en matière de suspension et de rupture, la fiche de poste quant à elle est toujours remise et notifiée en même temps.
- 3) Des opérations de dératisation ont continué à être réalisées afin d'enrayer la prolifération de la population de rongeurs.

4) Enfin, la Maison Centrale de Poissy, comme l'ensemble des établissements des la Région Ile de France, a subi la décision du Conseil Régional en matière de mise en place de formations professionnelles et du report conséquent de leur démarrage. Nous tenions à vous informer qu'aujourd'hui l'ensemble des sessions de formations professionnelles a débuté et ce depuis la mi-octobre.

Restant à votre écoute pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Madame la Contrôleure Générale, en l'expression de ma parfaite considération.

L'Adjointe au Directeur

